

Aujourd'hui, apprenons à...

Ne pas tripoter les petits enfants

1

Il est strictement interdit de toucher un enfant sur ses parties intimes, de lui montrer des images sexuels ou de lui demander de se déshabiller ou de vous toucher sur les parties intimes.

2

L'enfant n'est pas capable d'avoir des désirs sexuels d'adulte ou d'adolescent. JAMAIS.

3

L'enfant est un être manipulable qui a appris à faire confiance à l'adulte. Il vous dira oui, même s'il n'en a pas envie, pour vous faire plaisir.

4

Mais les conséquences d'un abus sont lourdes et graves. Un enfant, ce n'est pas un jouet ! Plutôt que de risquer de vous retrouver en prison, il est tellement plus simple d'aller demander l'aide d'un psy.

